

Séance de l'après-midi du 17 décembre 2009

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président
Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC ÉOLIEN
DANS LA MRC DE L'ÉRABLE
PAR ÉOLIENNES DE L'ÉRABLE INC.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 6

Séance tenue le 17 décembre 2009 à 13h
Manoir du lac William
3180, rue Principale
Saint-Ferdinand

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2009
 SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
 MOT DU PRÉSIDENT 1
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
 Mme KATERI LEMMENS 2
 Mme MANON MARCOUX 6
 M. YVAN RIOPEL 12
 M. LUC LEBEL 16
 M. FRANÇOIS PORCHEREL 18
 Mme MARTINA LERNER 21
 M. PIERRE-LUC GARDNER-NADEAU 25
 REPRISE DE LA SÉANCE
 PRODUCTION COCAGNE ET COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ MAISON DE L'AVENIR... 35
 M. Jean Gagné
 M. Serge Gagné
 M. CHRISTIAN TANGUAY 37
 097,3 38
 Mme Annie Labbé
 M. GUY BOISVERT ET Mme MICHELINE FRENETTE 44
 DROIT DE RECTIFICATION
 M. MICHEL VACHON 47
 MOT DE LA FIN 48

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2009
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DU PRÉSIDENT

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs, bonjour et bienvenue à cette sixième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet d'aménagement un parc éolien dans la MRC de L'Érable.

10

Bienvenue également à ceux et celles qui nous suivent sur le Web.

Je suis Michel Germain, je préside cette commission d'enquête, et je suis secondé par la commissaire Lucie Bigué.

15

PAR LA COMMISSAIRE:

Bonjour.

20 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons poursuivre cet après-midi avec les présentations des mémoires par les participants. Le temps maximal imparti pour les présentations est d'une quinzaine de minutes avec, le cas échéant, quelques minutes pour échanger avec la Commission. Environ deux (2) minutes avant l'échéance du quinze (15) minutes, je vais vous aviser du temps qu'il vous reste.

25

Il est important de souligner, des gens peuvent avoir des mémoires plus volumineux, la Commission a pris connaissance de tous les mémoires qui lui ont été bien entendu remis jusqu'à maintenant. Alors nous demandons aux gens qui ont des mémoires volumineux, de simplement présenter les points forts du mémoire.

30

Il faut pas oublier que tous les mémoires sont déposés, alors les gens qui veulent avoir le détail de ces mémoires plus volumineux peuvent aller les consulter à ce moment-là s'ils le désirent.

35

Je rappelle qu'il est possible d'exercer un droit de rectification des faits. Les personnes qui désirent faire une telle rectification doivent s'inscrire au registre à la table d'accueil à l'arrière.

40

Je rappelle que le droit de rectification donc de ce qui a été dit dans les mémoires ne peut être utilisé que pour corriger les faits ou les données et non pour contester ou remettre en question ou commenter, autrement dit, une opinion exprimée par un participant.

45 Nous aimerions aussi vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein. Je demande votre collaboration pour éviter toute attitude méprisante ou toute manifestation d'approbation ou de désapprobation.

50 En plus, aucun propos diffamatoire ne sera toléré au cours de l'audience. Et je vous rappelle que les séances sont enregistrées.

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
KATERI LEMMENS**

55 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Sans plus tarder, je vais inviter notre premier interlocuteur qui est madame Kateri Lemmens à s'avancer.

60 Bonjour madame.

PAR Mme KATERI LEMMENS:

65 Bonjour.

Je suis écrivaine et professeure de lettres à l'Université du Québec à Rimouski et citoyenne de Sainte-Hélène-de-Chester.

70 Donc je vais essayer de résumer l'essentiel du propos du mémoire que j'ai déposé.

Donc dans le mot paysage, vous savez, il y a le mot pays. Le paysage, c'est le visage du pays, c'est le visage que l'on montre aux autres et à soi-même.

75 Le mot écologie vient du grec – petit cours d'étymologie – oikos qui signifie maison. C'est la science de la connaissance de la maison qui nous entoure, de la maison que nous habitons et qui comprend plusieurs dimensions différentes.

80 Comme écrivaine, comme artiste, j'habite essentiellement deux (2) pays, un espace géophysique qui m'entoure et un autre paysage plus intérieur cette fois qui est celui de la littérature.

Ces deux (2) lieux, je les choisis. Je choisis le paysage littéraire que je veux habiter et je choisis le paysage géophysique que je voulais aussi habiter.

85 Ce paysage, il est très significatif pour moi, et quand j'arrive dans les montagnes, quand je descends cette route qui me mène à Sainte-Hélène, ce sont ces montagnes, cet environnement géophysique très précis qui m'indique que je suis chez moi, qui m'indique le lieu qui est ma maison.

90 Et lorsque je travaille comme écrivaine, que ce soit dans ma poésie ou dans ma prose, ce paysage se réfracte dans mon travail littéraire. Il existe aussi dans le travail littéraire que je fais. Ainsi, plusieurs de mes textes, plusieurs de mes œuvres sont déjà habitées par ces montagnes et par ces forêts.

95 J'ai donc choisi ce chez-moi, cette maison. Et aujourd'hui, c'est ce pays, ce visage, le visage de ce paysage que je sens menacé.

100 On me dit qu'on va parsemer ce territoire – peut-être que le mot parsemé est faible – d'un parc d'éoliennes industrielles qui vont envahir l'entièreté du paysage qui est essentiel à mon travail littéraire.

105 Et personne au monde ne va venir me convaincre que ce sera beau. Personne ne viendra me dire que c'est ultrasilencieux et que ceux qui vont devoir vivre à proximité n'entendront rien. C'est absolument une plaisanterie.

110 Qui au monde viendrait choisir de vivre dans un milieu si un bruit qui est l'équivalent soit d'une conversation permanente ou soit celui d'un aéroport vient occuper tout l'espace de son habitat? Qui ferait ce choix? Personne ne me fera croire que c'est pas si mal, que c'est une bonne chose.

115 Est-ce que je vais m'habituer à voir cet immense parc d'éoliennes nombreuses, hautes, hideuses? Est-ce que moi qui ai décidé de vivre à l'écart de la ville, de la technologie, de tous ces avatars, je vais m'habituer à voir ces immenses piquets high-tech dans le paysage qui est celui qui me tient à coeur?

120 Peut-être à certains endroits, les parcs d'éoliennes sont significatifs, peut-être peuvent-ils susciter un intérêt, peut-être peuvent-ils susciter la curiosité des touristes.

125 Mais personne ne viendra me dire qu'on peut envahir cette crête de montagne et que ce sera comme si ce n'était rien.

J'ai transmis donc le mémoire et j'ai envie de citer le courriel d'un de mes étudiants qui vit à Saint-Léandre, qui a un gîte à Saint-Léandre et qui m'a écrit lorsque je lui ai parlé des problèmes que nous éprouvions, qui m'a écrit ce courriel. Voilà, donc je cite!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4^e paragraphe, 3^e ligne, "Pour nous...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... est catastrophée...")

130 J'ai donc envie de vous demander, est-ce que c'est ça que vous voulez pour les habitants de la région? Est-ce que c'est cela que l'on veut dans le paysage des Appalaches qui est un paysage, sachons-le, mythologique?

135 Et l'autre question que j'ai envie de vous poser, c'est: pourquoi, lorsqu'on me dit qu'on installera un immense parc d'éoliennes dans un paysage humain si significatif pour plusieurs personnes – et j'ai vu depuis plusieurs mois les réactions de plusieurs individus qui sont près ou loin du projet éventuel, et les gens se sentent emprisonnés et ont peur que toutes les décisions se prennent sans qu'ils soient consultés et sans qu'ils soient même, oui, bien entendu écoutés, mais sans qu'ils soient vraiment entendus – or ma question, c'est: pourquoi, pourquoi ce projet
140 est-il, pourquoi le projet deviendrait-il légitime?

Donc qu'est-ce qui peut permettre ou qu'est-ce qui justifie un projet aussi important, un projet de cette nature! Je me demande donc s'il y a une autre réponse à cette question que l'engrenage d'appels d'offres d'Hydro-Québec, parce que même les profits semblent vouloir se volatiliser vers l'étranger.
145

Je vous rappelle que, comme je suis professeure de littérature, c'est un grand classique "Au pays de Maria Chapdelaine" où on aime bien se harnacher, s'affubler de fils, de pylônes de ports méthaniers, pour se vendre, et donc pour même voir les profits disparaître. On n'a qu'à réécouter les chansons de Félix Leclerc pour se souvenir qu'il y a, non, rien de nouveau au pays de Québec.
150

Donc sauf que cette fois, peut-être qu'on se drape derrière le couvert de la bonne conscience environnementale.
155

J'ai envie de répéter ma question, mais pourquoi! Ma réflexion aussi allait dans ce sens. Je traverse souvent la frontière pour aller au Vermont, et à chaque fois que je traverse la frontière du Québec pour aller au Vermont, peut-être avez-vous vous aussi fait cette expérience, je me dis toujours, ah comme c'est beau, le Vermont. J'ai toujours cet étonnement, et je me demande toujours qu'est-ce qui fait que le Vermont est si beau!
160

Et mon impression, j'ai décortiqué cette impression, l'impression que le Vermont est si beau, c'est peut-être le fait que j'ai l'impression que les habitants – et le paysage est à peu près le même qu'ici – que les habitants se sont inscrits ou ont tenté de s'inscrire harmonieusement dans le paysage qu'ils habitaient. Qu'ils aimaient ce paysage et qu'ils avaient la volonté et la dignité de le préserver et de l'aimer et donc de l'habiter, mais sans le défigurer.
165

Et aujourd'hui, je vous demande donc, où se trouve l'acceptabilité sociale dans ce projet-ci? Où est l'intelligence humaine d'un tel projet?
170

Et plus que jamais, j'ai peur que ce paysage, le visage de mon pays devienne celui de ma colère et non pas de ma joie. Voilà!

PAR LE PRÉSIDENT:

175

Je vous remercie pour votre témoignage.

Je passerais une petite remarque sur le Vermont, parce que je suis venu au monde près de la frontière et je connais très bien le Vermont.

180

L'État du Vermont, par contre, il faut souligner qu'à peu près la seule énergie qu'ils produisent actuellement, c'est une centrale nucléaire qui est dans le sud de l'État. Pour l'électricité par exemple, tout le nord de l'État du Vermont consomme de l'électricité produite au Québec. Donc ils s'approvisionnent, même pour le gaz naturel, les connexions de gaz naturel qui sont au Vermont passent par la région de Montréal.

185

Il y a quand même une nuance à faire sur le Vermont. Le Vermont, il y a eu des débats d'ailleurs actuellement qui sont ouverts au Vermont, parce qu'eux aussi voudraient pouvoir produire un minimum de leur énergie qu'ils consomment chez eux et des énergies renouvelables. Et un des problèmes au Vermont, c'est que – je n'ai plus l'altitude exacte – mais à un tel niveau altitudinal, il n'est pas possible de construire des infrastructures, même des résidences, des "resorts", des choses comme ça, et encore moins des éoliennes, on se comprend bien.

190

Mais il y a un débat actuellement au Vermont, parce que le Vermont ne produit virtuellement aucune énergie pour l'instant.

195

Les seules solutions pratico pratiques d'énergie renouvelable qui peuvent s'ouvrir au Vermont, c'est un peu du photovoltaïque ou bien de la géothermie.

200

Mais pour ce qui est des productions un peu plus massives, bien là, ils n'ont que l'éolienne qui peut être envisagée, mais là, ils sont incapables d'en installer à peu près nulle part. Mais il y a un débat en cours au Vermont.

Alors c'est une petite parenthèse que je voulais quand même souligner sur le Vermont.

205

PAR LA COMMISSAIRE:

Ils ont un cadre légal différent aussi du nôtre qui promeut la conservation du paysage.

210

PAR Mme KATERI LEMMENS:

Quel intérêt sans cadre légal! On les enviera.

215 Ceci dit, je trouve tout à fait stimulant par exemple, je suis professeure de lettres, donc je suis pas une fine connaisseuse de ce type de dossier là, je trouve très intéressant par exemple que le Vermont cherche à se détourner d'énergies problématiques telles que le nucléaire.

220 Ceci dit, le fait par exemple que les habitants du Vermont consomment l'électricité du Québec, est-ce que cela justifie de défigurer nos paysages à nous ou est-ce qu'il y a une façon intelligente au Québec de faire de l'éolien?

225 Est-ce qu'il y a une façon de faire de l'éolien qui soit moins dommageable, justement, pour ce que nous avons de précieux et qui est. Nous avons aussi des paysages magnifiques, et les Appalaches en font partie, il suffit d'y vivre pour y être sensible.

Est-ce que cela justifie qu'on fasse des mégaprojets dans des zones où il y a un développement humain limité, mais un développement humain quand même, où les municipalités ont par ailleurs des projets qui misent sur le développement touristique? C'est là la question.

230 Est-ce qu'il y a des moyens de faire de l'éolien qui restreignent justement cette invasion du paysage ou qui utilisent des paysages qui sont moins humanisés et qui n'altéreront pas la santé des individus et surtout, je vais dire une chose, mais leur droit d'être heureux, leur droit au bonheur.

235 Et je sens des gens malheureux. Moi, je suis de l'autre côté des montagnes, mais j'ai vu des gens inquiets, et en lisant le courriel de mon étudiant, je ressens une révolte par rapport à ça. Je me dis, est-ce qu'au Québec, on est capable justement d'avoir des projets intelligents, humainement intelligents, tout en allant vers l'éolien?

240 Je suis pas du tout en désaccord avec l'éolien, entendons-nous.

PAR LE PRÉSIDENT:

245 Très bien, nous vous remercions pour votre présentation.

PAR Mme KATERI LEMMENS:

Je vous remercie pour votre écoute.

250

MANON MARCOUX

PAR LE PRÉSIDENT:

255

Nous allons maintenant inviter madame Manon Marcoux.

Bonjour madame. Votre mémoire contient beaucoup de diapositives, alors comme je l'ai mentionné tout à l'heure, je vous demande de faire une synthèse en une quinzaine de minutes, s'il vous plaît.

260

PAR Mme MANON MARCOUX:

Oui, ça allait pour quinze (15) minutes. Je me suis répétée plusieurs fois et ça allait en douze (12) minutes, parce que j'accélérais parfois quand la lecture était faite.

265

Ça se peut parfois que je ne lise pas, parce que le silence ou l'image parle aussi, alors j'espère que ce sera moins noir que ça à l'écran, là!

Alors moi, je suis bachelière en architecture et résidente à Sainte-Sophie.

270

Donc c'est pour voir en vrai, pas seulement en cartes graphiques ou en Google Earth, ce que donne le projet éolien de L'Érable.

Pour différents points, en rafale, je suis déçue que des propriétaires fonciers mais non résidents soient nombreux à accepter des éoliennes sur leur terre. Je crois qu'il y avait à peu près vingt pour cent (20 %).

275

Recevoir un chèque annuel, youpi, mais est-ce qu'ils y vivraient, ces gens-là?

280

Les numéros, ce sont les éoliennes qui apparaîtraient.

Je ne comprends pas que les deux (2) bâtiments projetés soient sur la même municipalité. Alors pour une équité des retours de taxes foncières, Sainte-Sophie-d'Halifax pourrait exiger qu'il y en ait au moins un (1) sur son territoire.

285

La sous-station est pointée ici en bas.

Je ne comprends pas qu'Enerfin espère qu'un bâtiment industriel se retrouve en territoire agricole protégé. Alors déroger au système du zonage agricole, ça, ça me dérange.

290

Je trouve la proposition de la sous-station une horreur architecturale. C'est mon domaine, je l'ai vue, je trouve que c'est – alors je demande à ma MRC, ma municipalité d'exiger une intégration architecturale par un concept proposé par des architectes de la région.

295

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est ça, la photocopie...

PAR Mme MANON MARCOUX:

300

Ça paraît pas. C'est le clignotement des lumières de nuit.

Alors ça se dit pas à une montagne, mais ça va me fatiguer, et je ne la regarderai plus.

305

Les montagnes ne seront plus apaisantes pour moi, parce qu'elles vont clignoter la nuit. Juste pour faire une comparaison! Moi, quand je converse avec mon conjoint et que je suis fatiguée, je cligne beaucoup des yeux; parfois, il va me dire poliment, bien, on va arrêter de parler, parce que c'est très fatigant!

310

Une autre image! C'était le fun sur l'île de Vancouver de se promener parmi les séquoias géants, la sensation de me sentir un nain, le temps d'une marche, d'une visite, ça va.

Cependant, je n'aimerais pas me sentir un petit elfe, un petit nain tous les jours, toutes les semaines, tous les mois pendant vingt (20) ans.

315

Alors l'effet d'écrasement, je crois qu'il se vivrait par des résidents.

320

Par mon baccalauréat en architecture, c'est d'être attentif au vécu, car l'espace crée une sensation sur l'humain. L'humain se sent élevé dans un espace, grand, proportionnel à lui-même, exemple, une église. Mais il se sent minuscule dans un corridor, un mur trop haut, il ressent un sentiment d'inconfort.

325

Un puissant dynamisme vertical, l'espace n'est pas statique, une impression d'être pris entre deux (2) choses positives, ça crée un sentiment négatif.

330

Alors les espaces comme ça ne seront plus des espaces positifs, ils ne seront plus statiques, alors ils ne seront plus apaisants, ces lieux-là.

335

Alors de demander à des concitoyens de vivre en permanence ce sentiment d'écrasement, je trouve que ce serait dommageable pour ces humains.

340

Une ligne verticale qui se découpe sur le ciel devient un objet de fond qui semble plus proche de nous. Un mur, une ligne trop élevée, afin de rétablir le sentiment de liberté, exige un effort de lever les yeux; ce geste est inconfortable pour l'humain. Alors on voit en proportion.

Mais en respectant l'angle de quatorze degrés (14°) au-dessus de l'horizon, on trouve, pour n'importe quel éloignement, la hauteur à ne pas dépasser.

345

Mais vu que ces éoliennes-là vont être sur des montagnes, il y a par exemple un minimum de soixante-quinze mètres (75 m) qui s'ajoute. Ce qu'on voit, l'angle de quatorze

degrés (14 °) qui arrive au centre de l'éolienne. Alors elle dit, oups, je suis désolée, je suis peut-être deux (2) fois trop haute dans vos lieux!

Ce sont toutes des photos des lieux qui auront des éoliennes.

345

Autre sujet! En référence au projet de la mine de Val-d'Or, que j'ai vu un reportage à Enquête à Radio-Canada, l'argent devant être cumulé pour le démantèlement n'a jamais atteint cinq (5 %) ou dix pour cent (10 %), de mémoire.

350

Dans notre projet à nous, c'est au dixième anniversaire. Alors je trouve que cet aspect nécessite d'être descendu à cinq (5) ans, soit à vingt-cinq pour cent (25 %) du vingt (20) ans.

355

Faudra-t-il que des citoyens qui sont des bénévoles surveillent nos dirigeants politiques et ceux d'Hydro-Québec pour qu'ils remplissent leur mandat qui est de s'assurer que ce promoteur a remis les fonds pour le démantèlement?

360

Il est primordial d'assurer à toute la population québécoise que ce promoteur assure entièrement un éventuel coût de démantèlement et que nous en serons rassurés à court terme, soit cinq (5) ans au maximum. Moi, dix (10) ans, je trouve ça vraiment trop long.

L'objectif de ce projet, je ne l'ai pas compris!

Est-ce pour des crédits carbone? Je sais pas.

365

Si l'objectif est d'être que notre gouvernement, notre province soit leader en ce domaine, le premier, alors est-ce que c'est pour ça que je ressens qu'il y a trop d'urgence, qu'il y a une mauvaise préparation?

370

Ce débat concernant d'avoir ou non des éoliennes sous-tend un débat de société plus grand. Je n'apprécie pas que ce ne soit pas un vrai débat provincial. Actuellement, c'est diviser pour régner, puisque c'est laissé à coup de petits groupes.

375

Le débat, d'avoir de l'argent de promoteurs extérieurs injecté dans notre système, mais à quel prix!

Au prix de déranger une vie rurale paisible et choisie par des citoyens!

380

Si c'est pour aider l'économie du milieu, on peut donner un poisson à quelqu'un, il mangera un jour, mais apprends-lui à pêcher, il se nourrira pour la vie.

Qu'un producteur ait un chèque annuel, oui, il peut ainsi demeurer économiquement dans le système à être un consommateur pertinent dans notre système économique. Mais cela ne fera pas de lui un producteur de sa terre agricole. Il va peut-être continuer à bûcher, à élever des

385 animaux, trois (3) petits points, à perte. Car ce système agricole actuel ne sera pas amélioré par cette injection dans notre économie locale.

Je connais la situation actuelle, je suis fille de producteur, conjointe de producteur et employée.

390 J'aimerais que ma société québécoise soit au courant d'un objectif clair de notre gouvernement. Si c'est pour vendre à perte aux États-Unis!

395 J'exige que mes concitoyens de la province sachent une des raisons des hausses d'Hydro-Québec. Ça provient des réponses de l'audience publique. C'est que l'électricité provenant du parc éolien de L'Érable serait intégrée aux approvisionnements d'Hydro-Québec. Le coût de ces nouveaux approvisionnements serait intégré à la facture d'électricité de la clientèle d'Hydro-Québec.

400 Ça, ça va élever le coût moyen, donc ça va être une hausse de tarif d'Hydro-Québec.

Alors j'habite, tu habites et nous habitons cette région. Choisir de vivre en campagne, c'est une philosophie de vie; cette nature, c'est notre deuxième peau.

405 La nature nous récompense par sa "majestuosité".

Ces paysages apaisent, enveloppent et bercent.

410 Aller à la campagne, c'est se reposer, c'est se ressourcer. Dire à des amis de la famille, viens faire un tour, ça va te faire du bien. C'est ça, partager notre paysage.

Ça, c'est la maison où j'ai grandi. Que mes parents habitent.

415 Le Centre-du-Québec, ce n'est pas au sens figuré, notre région est vraiment au centre de notre Québec. Située à une (1) heure de Trois-Rivières, à deux (2) heures de Montréal et à une (1) heure de Québec, Sainte-Sophie-d'Halifax est une campagne accessible.

420 Si bien située que la MRC de L'Érable accueille des retraités de la Gaspésie, du Bas-du-Fleuve, des régions plus éloignées qui retrouvent ici une nature rassurante mais bien située à proximité des grands centres.

Des paysages et leurs effets humains, ce n'est pas nécessairement lucratif et pas économiquement discutable.

425 Mais humainement rassembleur. C'est humainement rassembleur, et c'est toute ça, c'est toute ma passion de rassembler les humains pour qu'ils évoluent, qui me motive à faire autant de bénévolat. C'est l'humain qui compte, il y a pas juste l'argent.

C'est bien les études sur les oiseaux, les cours d'eau, mais l'humain, lui?

430 Les paysages rassemblent les intérêts des amateurs de photographie. Et moi, je rassemble ces humains-là en réalisant un calendrier. On en a fait un en 2007, 2008, 2009, 2010.

435 Alors pour partager les paysages qui les inspirent, ces gens-là se réunissent. On a créé aussi des affiches thématiques sur nos paysages. Alors tout en couleur et à vol d'oiseau, brillance hivernale, et en lumière, tous nos couchers de soleil, nos montagnes, il y a des citoyens qui disent qu'il y a pas de lumières pareilles à Sainte-Sophie.

Le logo qui représente l'importance de notre paysage. J'étais présidente des Fêtes du 150^e, c'est un logo qu'on véhicule beaucoup.

440 Il dit un "payzage" mais aussi un pays sage, c'est pour ça qu'il y a un s majuscule.

Alors cette carte, deux (2) dimensions. À ne voir que des points d'emplacement sur un plan, cela ne donne pas le vécu de l'humain.

445 Voici une vue au sol, une projection à partir d'un silo de cent pieds (100 pi) qui est sur la ferme de mon conjoint, vu à une distance de cinq cents mètres (500 m).

450 Je suis à cinq cents mètres (500 m) du silo, j'ai pris la photo à cinq cents mètres (500 m), voilà ce que donne un silo de cent pieds (100 pi) et ce que donne une éolienne.

J'en ai pas chez moi.

455 Parce que les études disent qu'il y a peu de résidents qui seront incommodés par ce paysage transformé, industrialisé, cela a peu d'impact. Alors si c'était dans un rang passant? Exemple, le chemin de Sainte-Sophie, dit le bas du rang 6, celui qui mène au village, à une distance de cinq cents mètres (500 m).

460 Cinq cents mètres (500 m), c'est très près, alors voilà ce que ça donne. Le silo, on le voit mal sur la projection.

Il y aurait plus d'une éolienne dans un champ de vision.

J'ai fait la projection sur AutoCAD, mon outil de travail.

465 Je ne peux être contre une énergie verte, je ne peux être contre l'approvisionnement de ma demande d'électricité toujours croissante ou celle de l'entreprise de mon conjoint sur laquelle je travaille aussi.

470 Cependant, je suis contre de laisser des citoyens, ces peu nombreux citoyens être seuls en David contre Goliath.

Je suis contre parce que je désapprouve le gouvernement qui n'a pas balisé au départ Hydro-Québec.

475 Dans le présent appel d'offres, le décret gouvernemental ne limitait pas l'implantation des parcs éoliens dans une région en particulier.

L'emplacement des parcs éoliens n'est pas du ressort d'Hydro-Québec.

480 Les responsabilités en matière d'aménagement du territoire et zonage relèvent du ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du territoire, des MRC et des municipalités.

Et ultimement, du Conseil des ministres.

485

Cette réponse vient d'Hydro-Québec, de l'audience du BAPE du 20 novembre.

490 Alors en conclusion, je préfère ne pas avoir de ces éoliennes industrielles que je considère deux (2) fois trop hautes, c'est pour ça que je les considère industrielles, en zone habitée.

C'est parce que c'est ça, en zone habitée. Parce que je l'habite, ma région.

495 Alors dans toutes choses, comme dans ce projet, il y a la bonne volonté de tous. Je crois Enerfin, je crois ma municipalité, je crois la MRC, mais tout le monde fait du mieux qu'il peut au point où il est rendu, et là, l'étape est à vous, Conseil des ministres.

Merci.

500 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup pour votre présentation.

505

YVAN RIOPEL

PAR LE PRÉSIDENT:

510 Nous allons inviter maintenant monsieur Yvan Riopel.

Bonjour monsieur.

PAR M. YVAN RIOPEL:

515

Bonjour monsieur le Président, bonjour madame.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{re} ligne, "Je me nomme...")

520

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4^e ligne, "... Sainte-Hélène-de-Chester.")

En troisième mandat, un nouveau mandat.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 5^e ligne, "... je travaille...")

525

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... communautaire.")

J'en suis le directeur général.

530

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Tous ces rôles...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, fin, "... des Bois-Francs.")

535

Je présente ce mémoire à titre personnel. Je l'ai rédigé à partir de ma connaissance du milieu et de mon expérience de vie dans le territoire depuis trente-cinq (35) ans.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 2, "L'influence...")

540

FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 2, 1^{er} paragraphe, 9^e ligne, "... à la vue.")

On se tasse un petit peu à côté, puis on voit des éoliennes; puis on se tasse un petit peu de l'autre bord, bien, on voit un arbre ou on voit une maison, on voit plus rien.

545

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 2, 1^{er} paragraphe, 9^e ligne, "N'a-t-on pas...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 2, 2^e paragraphe, 3^e ligne, "... de parc éolien.")

Quand on le situe dans son ensemble.

550

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 2, 2^e paragraphe, 3^e ligne, "Le point de vue...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 5^e ligne, "... Lévis-Des Cantons.")

Qui a été implantée par Hydro-Québec dans les années 95, quelque chose comme ça.

555 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 5^e ligne, "Au quotidien...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... du territoire avoisinant.")

560 Là, j'ai un petit ajout que j'ai fait. Souvent, ils participent eux-mêmes, ces nouveaux arrivants, au développement du milieu. C'est le cas pour beaucoup.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 5^e paragraphe, "Le développement du milieu")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 3^e paragraphe, 7^e ligne, "... rivière Bulstrode.")

565

J'ai une note ici que j'ai rajoutée! Au point 8.1.3.1 de l'étude d'impact de SNC-Lavalin, il est mentionné que le bassin versant de la Nicolet drainera trente-sept pour cent (37 %) de la superficie du territoire d'implantation. Je sors ça de l'étude d'impact.

570 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 3^e paragraphe, 7^e ligne, "La rivière...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 3^e paragraphe, 11^e ligne, "... d'éoliennes prévus...")

J'avais inscrit une vingtaine au moins, mais je pense que c'est plus une trentaine.

575

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 3^e paragraphe, 11^e ligne, "... affecteront...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... à Victoriaville.")

580 Qui est en train de s'ensabler tranquillement avec le temps.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, point 3, "Les retombées éventuelles dans le milieu")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, point 3, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... pour le milieu.")

585

Tant qu'à faire un projet.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "La présente proposition...")

590

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3^e paragraphe, 7^e ligne, "... municipalités promotrices.")

Là, j'ai biffé le reste du paragraphe, parce que j'avais des erreurs dans mes chiffres, donc je l'élimine.

595

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, milieu, "Régie intermunicipale d'énergie")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, dernière ligne, "... d'emplois qualifiés.")

600 Je pourrais me référer aussi à un article qui a été publié récemment dans le journal où il y a des gens autour du gouvernement actuel qui travaillent sur un fonds municipal éthique vert qui serait propre à financer ce genre de projet là éventuellement.

L'autre point qui s'appelait suggestion, j'en ferais plutôt une recommandation!

605

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Soutien à la population riveraine")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, "... et 4X4.")

610

Qui empruntent l'emprise, se pensant sur une terre publique. Même s'ils sont en terre privée, ils passent là.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, "Pas tout à fait...")

615

FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe, dernière ligne, "... à ses risques.")

Alors voilà, c'était mon point de vue.

620

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Riopel pour votre présentation.

625

J'aurais une petite question. À la page 5 de votre mémoire, dans la section "Suggestion", vous dites: "Les redevances d'un projet communautaire sont, selon les ententes à prévoir entre les partenaires, plus de l'ordre de quinze (15 %) à trente-cinq pour cent (35 %) de redevances sur les revenus totaux."

Est-ce que ça serait possible d'avoir la source de cette information-là?

630

PAR M. YVAN RIOPEL:

Non, j'en ai pas de source à cette information-là, sinon que de discussions avec des gens qui travaillent sur des projets.

635

Ça se situe un petit peu plus à ce qui me semble plus dans l'ordre du vingt-cinq (25 %) à trente pour cent (30 %), à ce qu'on m'a dit, dépendamment des montants d'investissement. Ça va avec l'investissement que le milieu fait, OK.

640

Mais c'est pas une source fiable, effectivement.

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, je vous remercie.

645

LUC LABEL

PAR LE PRÉSIDENT:

650

Nous allons maintenant inviter monsieur Luc Label.

PAR M. LUC LABEL:

655

Bonjour monsieur le Président, bonjour madame Bigué. Mon nom, c'est Luc Label, je demeure à Saint-Julien depuis un an et demi (1 ½), et puis je suis retraité de l'aviation. Je pensais de prendre une retraite dans un bel environnement.

660

J'ai fait la photo aérienne de tous ces secteurs-là, c'est comme un champ de fleurs l'automne, et puis pour apaiser un peu ce que les premières personnes ont dit, je fais des photos aériennes pour le gouvernement, pour l'environnement, et puis des projets comme ça ici. J'ai travaillé avec Aéroscan, on faisait des photos pour le Nord, Eastmain, et tout ça, tout pour les grands projets.

665

Ça fait longtemps que je suis au courant de tout ça, mais on est dans la loi du silence.

670

Selon ma recommandation, moi, d'insister au gouvernement de s'installer des éoliennes, mettons, à Eastmain; Eastmain, c'est un endroit idéal, ça a été refusé par certains promoteurs, mais je pense pas que ce soit refusé pour un parc éolien qui est en milieu non habité. Les Indiens, eux autres, sont pas contre ça du tout.

675

Puis aussi, sur les Monts-Valin, c'est un endroit propice à ça, les chemins sont là, les arbres sont coupés, puis la ligne est à côté, puis ils ont pas replanté les arbres, lorsqu'ils ont dit qu'elles allaient s'en aller, les compagnies, là, elles ont pas respecté le contrat. Ils ont plutôt fermé des usines puis mis le monde à pied.

680

Ça fait que je vais vous lire un petit mémoire! J'ai peine à imaginer que mon environnement soit hérissé d'éoliennes de plus de quatre cents mètres (400 m) de hauteur.

J'ai assisté à presque toutes les assemblées de l'audience publique, et à de nombreuses réunions de cuisine concernant les projets de L'Érable et tous les autres projets de ce genre qui ratissent nos campagnes et font miroiter l'appât du gain aux plus crédules de nos citoyens.

685 Depuis le début des audiences, je me suis abstenu de poser des questions que d'autres intervenants ont si bien formulées, tout en ayant des réponses tout à fait nébuleuses ou absence de réponses, surtout en ce qui concerne l'impact psychosocial, cette grande oubliée, et qu'engendre un tel projet en étant dans les zones habitées.

690 Je déplore avant tout que le citoyen ordinaire qui n'a pas la ressource financière ni l'expertise requise pour affronter les outils dont disposent les grandes entreprises et qui doit porter si l'on peut dire le fardeau de la preuve.

695 Personnellement, je vois mal entre David et contre Goliath, ou dans le pathétique Don Quichotte, s'attaquer à des monstres d'acier.

D'un côté, il y a l'argent qui achète presque tout; de l'autre côté, des amoureux de la nature, sans concession pour leur qualité de vie, et je comprends très bien ces derniers de se sentir isolés dans un combat inégal.

700 Ces projets sont d'autre part inacceptables, car nous assistons impuissants au pillage de notre patrimoine énergétique. L'électricité, qu'elle soit éolienne ou hydroélectricité ou le biogaz, des domaines que le Québec pourrait exploiter pour le profit de ses citoyens, plutôt que celui des firmes étrangères, se soucie peu de nos intérêts communs.

705 Le gros bon sens devrait être d'inciter Hydro-Québec à investir les quatre milliards de dollars (4 G\$) qu'il s'apprête à investir dans une installation électrique du Nouveau-Brunswick, dans un parc éolien digne de ce nom, loin des zones habitées et ce, dans le respect de la nature et de tous.

710 Pourtant, nos dirigeants connaissent très bien l'expérience désastreuse de tous ces parcs qui, dans un passé récent, ont opté pour la privatisation de leurs services publics. Dans quel intérêt les politiciens agissent ainsi?

715 Par conséquent, tout ce psychodrame qui nous fut imposé bien malgré nous a au moins eu le mérite de rassembler les gens qui ont à coeur la préservation de notre environnement dans un respect mutuel et non par intérêt personnel.

720 Tout cela laissant la chose la plus positive dans ce débat, je cite: "Le RDDA et tout ce groupe de citoyens qui, dans leur municipalité, ont investi les salles du conseil lors des élections du 1^{er} novembre, et dans ce but d'enrayer cette hémorragie qui mine le moral de chacun d'entre nous et qui crée des dissensions profondes dans nos communautés."

725 Si malgré cette forte opposition à ce projet est réfléchie, et malgré les conclusions du BAPE, qui, je l'espère, sera empathique à nos doléances légitimes, le gouvernement décidait d'aller de l'avant dans cette folle direction, j'espère et j'en ai la ferme conviction que tous ceux qui

ont œuvré à empêcher ce projet vont continuer avec la solidarité à faire de sorte qu'il soit semé d'embûches pour tous les recours possibles et envisageables.

Merci de votre attention.

730

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Lebel pour votre présentation.

735

FRANÇOIS PORCHEREL

PAR LE PRÉSIDENT:

740

Je vais maintenant inviter monsieur François Porcherel.

Bonjour monsieur, bonjour madame.

745

PAR M. FRANÇOIS PORCHEREL:

Bonsoir madame Bigué, bonsoir monsieur Germain.

750

Je voulais juste faire une précision au niveau de la lecture. Je vais simplifier un petit peu le mémoire que je vous ai remis, c'est-à-dire qu'il y a quelques mots qui ne vont pas être cités, mais ça enlève pas du tout le sens des phrases. Alors voilà!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Je suis né...")

755

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... d'un animal.")

Et interférer sur la disponibilité de l'apprentissage.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, "Quel stimulus...")

760

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... chez l'humain.")

Pour un exemple, quatre (4) fois plus pour le chien.

765

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 2^e partie, "Le parc éolien...")

FIN DE LA LECTURE (Page 9, 1^{er} paragraphe, avant-dernière ligne, "... l'animal exprime...")

770 Par exemple, un animal qui a peur peut avoir comme réaction la fuite, l'évitement, la substitution, l'immobilité ou l'agression lors d'un stress.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, milieu, "Quelles peuvent être...")

775 **FIN DE LA LECTURE (Page 11, dernier paragraphe, dernière ligne, "... du processus.")**

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Porcherel pour votre présentation.

780 Donc ce que vous dites en conclusion, à votre connaissance, vous avez quand même une bonne bibliographie à la fin de votre mémoire, vos recherches ont pas encore permis de mettre la main sur des études sur le comportement des animaux en présence d'éoliennes, si je comprends bien?

785 **PAR M. FRANÇOIS PORCHEREL:**

Bien, oui, au niveau, je suis allé chercher même des informations au niveau de l'Europe, de l'Institut national de recherche agricole qui ont des spécialistes en éthologie, ils seraient très très intéressés par des études qu'eux n'ont pas.

790 Il y a eu aucune étude, on peut trouver aucune étude, parce qu'il y en a aucune qui a été demandée, même au niveau de l'Europe. Je suis allé chercher aussi des informations au niveau de l'Europe.

795 Ils nous ont dit que pour l'instant, c'était pas pris en compte. Mais ça veut pas dire qu'ils n'en feront pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

800 Qu'il y en a aura pas éventuellement.

PAR M. FRANÇOIS PORCHEREL:

805 Oui, c'est ça. C'est-à-dire qu'actuellement, on peut pas scientifiquement dire si vraiment il y a des effets ou pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

810 Mais ça n'a pas été étudié, c'est ça. Il y a pas d'études scientifiques qui démontrent qu'il y a pas de problèmes...

PAR M. FRANÇOIS PORCHEREL:

Il y a pas eu d'études.

815

PAR LE PRÉSIDENT:

... c'est qu'il y a simplement pas d'études.

820

PAR M. FRANÇOIS PORCHEREL:

C'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

825

Je comprends.

PAR M. FRANÇOIS PORCHEREL:

830

Après, c'est sûr que les professionnels en comportement animal, comme je suis, je vous ai montré qu'avec ce dossier, c'est sûr qu'il va y avoir des répercussions, sauf que la science doit prendre en compte un certain nombre d'individus dans une population pour que ce soit suivi sur un certain nombre d'années, pour que ce soit en fait approuvé, quoi.

835

C'est ça, ça va peut-être prendre dix (10) ans, et puis un nombre énorme d'animaux.

PAR LE PRÉSIDENT:

Des genres d'études épidémiologiques qui font des suivis sur des populations.

840

PAR M. FRANÇOIS PORCHEREL:

C'est ça.

845

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien. Je vous remercie pour votre présentation.

850

855

MARTINA LERNER

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous avons maintenant madame Martina Lerner.

860

Bonjour madame.

PAR Mme MARTINA LERNER:

865

Bonjour madame Bigué, bonjour monsieur Germain.

Voici mon mémoire!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Le Québec...")

870

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... en 2005.")

À Rimouski.

875

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "En novembre 2007...")

FIN DE LA LECTURE (Page 10, dernier paragraphe, dernière ligne, "... un rendez-vous.")

Ici, je veux inclure l'addenda que vous devriez avoir, je pense.

880

LECTURE DE L'ADDENDA

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Les orientations...")

885

FIN DE LA LECTURE (Page 11, dernier paragraphe, 3^e ligne, "... une concertation...")

Donc une participation active aux prises de décisions, ce que ça veut dire.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, 3^e paragraphe, 3^e ligne, "... de la population...")

890

FIN DE LA LECTURE (Page 11, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... la réalisation.")

PAR LE PRÉSIDENT:

895

Merci madame Lerner pour votre présentation. Je sais que c'est un peu pénible, c'est difficile pour vous la lecture de votre addenda, mais l'aire de départ de votre chenil, est-ce que c'est situé sur votre propriété, ça?

PAR Mme MARTINA LERNER:

900 Bien, c'est sur l'aire du chenil. C'est tout un ensemble. La propriété, nous, on n'est pas propriétaires, parce qu'on a été refusés.

PAR LE PRÉSIDENT:

905 Vous êtes locataires?

PAR Mme MARTINA LERNER:

910 Oui.

PAR LA COMMISSAIRE:

Refusés par la CPTAQ, je pense?

915 **PAR Mme MARTINA LERNER:**

Oui, c'est ça. Le propriétaire était d'accord, mais on a été refusés, donc finalement, on a converti ça en location.

920 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Le travail s'est fait sans égard en face de l'aire de départ de votre chenil, c'est ce qu'on doit bien comprendre?

925 **PAR Mme MARTINA LERNER:**

Oui. Et sans nous prévenir, ni quand ils sont là, on était présent sur le site, on y habite, et il y a personne qui est venu nous voir.

930 On a entendu l'arbre arraché qu'on a dû réagir.

PAR M. FRANÇOIS PORCHEREL:

935 En fait, on était en train de travailler avec les chiens sur l'aire d'exercice. Et c'est pendant le travail en fait que ça s'est fait.

Donc si on n'avait pas arrêté le travail, on n'aurait plus d'aire de départ, en fait, complètement.

940 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'ai bien compris l'explication.

945 En page 10 de votre mémoire, d'ailleurs vous avez fourni la lettre que vous avez envoyée au ministre du temps des Ressources naturelles, le 30 octobre 2007. Cette Association a demandé au ministre des Ressources naturelles et de la Faune de prendre en considération les opérations des entreprises écotouristiques dans la planification et le développement de l'éolien au Québec.

950 Est-ce qu'une réponse ou un accusé réception a été obtenu à date, à votre connaissance?

PAR Mme MARTINA LERNER:

955 Non, je sais pas. C'était en fait l'Association qui a fait mention de cette lettre-là, et puis j'ai aucune idée.

PAR LA COMMISSAIRE:

960 Avez-vous déposé une copie de la lettre?

PAR Mme MARTINA LERNER:

965 Oui, vous avez ça en annexe.

PAR LE PRÉSIDENT:

L'annexe 5.

970 On avait la copie de la lettre, mais on n'a pas copie de la réponse.

PAR Mme MARTINA LERNER:

975 Non, on a rien.

PAR M. FRANÇOIS PORCHEREL:

980 Mais on peut vous la faire parvenir. On peut se renseigner auprès de l'Association, du directeur.

PAR LE PRÉSIDENT:

Si jamais il y avait une réponse, ne serait-ce qu'un accusé réception, ce serait intéressant.

985

PAR M. FRANÇOIS PORCHEREL:

Oui, tout à fait.

990

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, je vous remercie.

995

J'ai une petite question à vous poser sur l'écotourisme, parce qu'il y a quelques années – c'est une question plus académique qui n'est pas en lien avec le projet – j'avais déjà posé la question à des gens, la question suivante!

1000

Si quelqu'un fait deux mille kilomètres (2000 km) d'avion, fait cent kilomètres (100 km) d'automobile et ensuite de ça, fait vingt kilomètres (20 km) de canot-kayak à l'intérieur d'une réserve écologique, est-ce que c'est de l'écotourisme? Je vais poser la question comme ça.

1005

Votre point de vue, parce que là, vous insistez beaucoup sur les questions disons d'éthique environnementale, pour s'assurer que le milieu n'est pas touché, mais est-ce que vous avez des préoccupations, à savoir quand les gens arrivent, comment sont-ils venus, c'est quoi leur mode de vie ou leur train de vie pour venir au lieu local?

Est-ce que vous avez déjà eu des considérations à ce niveau-là?

1010

PAR Mme MARTINA LERNER:

Oui, c'est sûr qu'on est conscients, c'est sûr, que de faire un trajet de deux mille kilomètres (2000 km) en avion, c'est pas vraiment écologique.

1015

D'ailleurs soixante-dix pour cent (70 %) de nos clientèles est québécoise. Donc ça s'applique pas forcément.

1020

Et pour les trente autres pour cent (30 %) des clients ou d'ailleurs, avec l'écotourisme, on peut faire aussi une sensibilisation à ça. Donc c'est ça aussi notre grand souci et puis notre façon de travailler, de vouloir montrer aux gens aussi qu'on peut faire quelque chose dans son coin aussi.

PAR LE PRÉSIDENT:

1025 Je comprends votre point de vue. D'ailleurs, c'est parce qu'il y a des petits calculateurs
qui émergent de plus en plus sur Internet, qui disent aux gens, oups, vous voulez aller en
voyage, maintenant, calculez donc les conséquences!

PAR M. FRANÇOIS PORCHEREL:

1030 Il y a même des compagnies aériennes qui proposent justement, qui vont vendre le billet
légèrement plus cher, mais pour en fait faire des crédits carbone. Donc vous payez votre voyage
légèrement plus cher, mais vous savez qu'en fait le carbone que vous allez utiliser va être mis en
banque.

1035 Ça, il y a des compagnies aériennes qui le font.

PAR LE PRÉSIDENT:

1040 Donc c'est pour ça la question, je voulais avoir votre point de vue sur cet élément-là.

Alors je vous remercie beaucoup pour chacun votre présentation en fait. Merci.

1045 **PIERRE-LUC GARDNER-NADEAU**

PAR LE PRÉSIDENT:

1050 Selon mon horaire, on m'indiquait une pause, mais il est encore un petit peu tôt pour faire
une pause, est-ce que monsieur Pierre-Luc Gardner-Nadeau est ici? Alors je l'inviterais, et on
pourra faire la pause après sa présentation.

Bonjour monsieur.

1055 Comme j'ai indiqué, votre mémoire est relativement volumineux, alors le temps que l'on
demande aux gens, c'est une quinzaine de minutes, alors je vous invite à insister sur les points
forts du mémoire et non de faire une lecture systématique des vingt-deux (22) pages.

PAR M. PIERRE-LUC GARDNER-NADEAU:

1060 Bien sur ce point, monsieur le Président, madame la Commissaire, comme vous l'avez
mentionné à plusieurs reprises, ce qui importe à la Commission, ce sont des faits vérifiables,
donc je vais m'abstenir de mentionner mes opinions personnelles, puis je vais me concentrer

1065 principalement sur la section 3 de mon mémoire concernant les impacts sur le milieu physique à la suite d'un bref préambule sur moi et ma profession.

Je vais faire une synthèse des impacts que j'anticipe sur les sols et les eaux de surface.

1070 Je vais aussi adresser quelques recommandations à la suite, concernant ces enjeux.

Donc je suis Pierre-Luc Gardner-Nadeau, je suis originaire de Saint-Ferdinand.

1075 Je suis parti plusieurs années à l'extérieur pour étudier. J'ai un diplôme en technologie forestière puis un baccalauréat appliqué en agroforesterie.

Donc je suis de retour dans la région depuis le mois de juillet dernier.

1080 Pour l'instant, je travaille sur la ferme familiale à Saint-Julien où je prévois m'établir prochainement.

Bien, c'est ça, la ferme est située dans le rang 2 Ouest entre les villages de Saint-Julien et Saint-Jean-Baptiste-Vianney.

1085 Donc pour décrire brièvement l'agroforesterie, c'est une combinaison de pratiques agricoles et forestières dans un environnement commun.

Je suis en quelque sorte un spécialiste de l'arbre dans le milieu agricole habité, puis on utilise l'arbre pour ses multiples fonctions environnementales, sociales et économiques.

1090 Donc je m'intéresse particulièrement aux bandes riveraines, aux produits forestiers non ligneux, aux pâturages arborés, puis aussi à toutes les différentes haies rurales qui agissent notamment pour atténuer les vents, les odeurs, le bruit, les poussières, puis aussi pour dissimuler quelques infrastructures humaines.

1095 J'ai également beaucoup d'intérêt concernant des mesures de conservation environnementale dans le milieu agricole et forestier, de la valorisation de la biomasse, l'efficacité énergétique, l'acériculture et la sylviculture aussi.

1100 Donc j'ai compris l'ampleur du projet éolien de L'Érable lors de mon retour au mois de juillet. Même si dans ma formation, nous avons souvent discuté des multifonctionnalités du territoire rural, de l'acceptabilité sociale puis des paysages, bien, je préfère ici me concentrer sur les impacts sur le milieu physique, parce que je note un manque considérable d'informations sur ce sujet dans l'étude d'impact, et je crois qu'il est important d'apporter des informations supplémentaires à la Commission, un peu comme un avis professionnel.

1105 Donc sans plus tarder, je commence sur les impacts sur les sols.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Les dépôts de surface...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "... long terme.")

1110

Puis finalement, l'utilisation d'une machinerie en bon état et la décontamination des sols, advenant un déversement, sont pour moi des pratiques qui sont essentielles et non négociables.

J'ai de la difficulté à les considérer comme une mesure d'atténuation.

1115

J'en suis rendu aux impacts sur le réseau hydrographique!

1120

Il est vrai qu'il y aura pas d'effets négatifs notables sur les grands cours d'eau comme la rivière Bécancour, par exemple, mais selon moi, les effets seront notables sur les petits cours d'eau, majoritairement à proximité du parc.

1125

Il faut considérer plusieurs impacts, petits lorsque pris individuellement, mais qui s'affectent entre eux, s'accroissent en intensité. Les zones d'assemblage auront, du moins pour les deux (2) premières années, une superficie de point soixante-huit hectares (0,68 ha), superficie dévégétalisée, dessouchée, nivelée, drainée, additionnée parfois de matériel comme du gravier ou du sable.

1130

Il y aura des impacts sur l'infiltration qui est le processus par lequel l'eau de pluie pénètre dans le sol. Un sol nu présente un potentiel d'infiltration faible à cause des éclaboussures des gouttes de pluie sur un sol nu, l'eau se charge des sédiments et bouche les pores du sol. Ce qui empêche l'eau de pénétrer dans le sol, puis favorise aussi le drainage de surface.

1135

Un autre phénomène important est la modification de l'interception. Dans une forêt, la majeure partie de l'eau de pluie qui est interceptée par la cime des arbres, est évaporée à partir de la surface des feuilles et des rameaux.

1140

Donc en forêt, une partie importante de l'eau de pluie n'atteint pas le sol. Puis ça, on peut considérer peut-être vingt-trente pour cent (20 %-30 %) pour certains peuplements, mais ça peut aller jusqu'à cinquante-soixante pour cent (50 %-60 %) pour un peuplement résineux, par exemple. Donc c'est considérable.

1145

Aussi, les arbres ont une capacité à transpirer de grandes quantités d'eau. Les surfaces herbacées ou une jeune plantation forestière ont un pouvoir d'évapotranspiration réelle beaucoup plus faible et non comparable.

Pour résumer mes derniers propos, il faut mentionner qu'il y aura plus d'eau à évacuer sur les aires d'assemblage.

1150 Pour l'ensemble du parc, on parle de plusieurs milliers de mètres cubes d'eau supplémentaires par orage ou par précipitation qui seront drainés par les infrastructures en place.

1155 Un autre point que je veux mentionner est que dans les périodes sèches, les réserves du sol seront plus faibles à cause de l'absence de végétaux, de la faible capacité des sols à emmagasiner l'eau, et par le drainage. On verra donc l'effet contraire, moins d'eau à la sortie des aires d'assemblage.

Ça m'amène à discuter du réseau routier!

1160 En hydrologie forestière, la majorité des intervenants conviennent que la plus grande source d'érosion et de modification du milieu est attribuable au réseau routier et ça, plus que toutes les autres opérations forestières combinées.

1165 L'augmentation des volumes d'eau de ruissellement est considérable pour les routes, de beaucoup supérieure aux aires d'assemblage que j'ai mentionnées précédemment.

Les routes seront de nouvelles zones de contribution à l'écoulement de premier ordre pour les fossés et de second ordre pour les surfaces de roulement. C'est une expansion du réseau hydrographique.

1170 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Il faut conclure...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 10, 1^{er} paragraphe, 5^e ligne, "... de l'aquifère.")

1175 Il y a deux (2) solutions possibles pour évacuer ces surplus d'eau tout en limitant l'apport de sédiments en solutions dans les cours d'eau. Ces deux (2) mesures font partie des normes du RNI.

1180 Tout d'abord, en faisant des bassins de sédimentation ou bassins de rétention. Ils consistent en des bassins creusés dans le sol à la sortie des fossés où l'eau stagne un moment pour que les particules en suspension se déposent dans le creux du bassin.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, 2^e paragraphe, 5^e ligne, "Selon la réponse...")

FIN DE LA LECTURE (Page 10, 2^e paragraphe, 16^e ligne, "... sédimentation.")

1185 Parce qu'il faut attendre que le fossé soit sec pour le vider.

On a tous un souvenir de l'été pluvieux qui vient de passer, donc je l'ai vidé seulement deux (2) fois pendant l'été.

1190 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, 2^e paragraphe, 18^e ligne, "Même si j'ai empêché...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 10, 2^e paragraphe, 20^e ligne, "... la rivière Laroche...")

1195 Lors d'épisodes orageux, je me questionnais sur l'efficacité de cette technique alors que je voyais cette eau brune traverser sans problème mon bassin de sédimentation.

1200 L'autre moyen, de créer des voies de déviation vers des zones naturelles. Il est annoncé que l'eau se dispersera dans le sol d'un milieu naturel et gravitera graduellement vers un cours d'eau.

Cette mesure assure qu'il n'y aura pas de décharge de particules de sol dans les cours d'eau et permet de diminuer les débits de pointe dans les ruisseaux.

1205 C'est vrai, mais il est faux de prétendre que cette eau n'aura pas d'impact sur le milieu naturel et son patron de drainage.

1210 Pour donner un autre exemple concret, il y a près de dix (10) ans, sur ma ferme, un voisin situé en haut de la colline réalise des travaux de drainage. Il arrête l'excavation aux limites de sa propriété et de la nôtre. C'est maintenant un ruisseau presque permanent qui coule et se perd dans un peuplement forestier.

Depuis ce temps, l'eau n'a pas encore de direction précise et s'égoutte tranquillement, stagne et immerge le sol.

1215 Il y a eu beaucoup de mortalité d'arbres, de chablis, et la régénération forestière peine à s'établir dans ces milieux désormais humides.

Nos opérations de récupération forestière avec la machinerie engendrent également plusieurs autres problèmes comme l'orniérage et l'érosion.

1220 Notre seule solution à court terme serait de poursuivre ce fossé de drainage jusqu'à un ruisseau, favorisant ainsi un apport supplémentaire de sédiments au ruisseau.

1225 Même si les deux (2) mesures que je viens de mentionner, que je viens de dénoncer, sont proposées par le RNI, ça veut pas dire qu'elles sont parfaites non plus.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, point 3.2.4, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Les opérations...")

1230 **FIN DE LA LECTURE (Page 11, point 3.3, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "... sont mentionnées.")**

Je suis d'accord que les normes du RNI sont rigoureuses et forment des bases solides pour atténuer les impacts sur l'environnement. Cependant, j'aurais aimé que le promoteur

1235 explique des mesures de conservation propres à son projet. Bien qu'il ait glissé un tableau complet des normes du RNI, il n'explique pas comment il prévoit les adapter à son projet.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, point 3.3, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "Il est décevant...")

1240 **FIN DE LA LECTURE (Page 11, point 3.3, 1^{er} paragraphe, avant-dernière ligne, "... supplémentaires.")**

Néanmoins, voici quelques mesures que je considère qui auraient pu figurer dans l'étude d'impact. Il y en aurait plus, mais il faudrait que je connaisse davantage les aspects techniques du projet.

1245 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "En agriculture...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 12, 3^e crochet, dernière ligne, "... les milieux avoisinants.")

1250 Donc je sais que le temps file, je sais pas si, avant de faire ma conclusion, si je peux prendre trente (30) secondes pour parler de la biomasse?

PAR LE PRÉSIDENT:

1255 Oui, trente (30) secondes.

PAR M. PIERRE-LUC GARDNER-NADEAU:

1260 Pour se départir de la biomasse forestière résiduelle, le promoteur s'engage à respecter le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles.

1265 Pour moi, la biomasse forestière a beaucoup de valeur, surtout si on considère que quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des éléments nutritifs d'un arbre sont présents dans le feuillage et les petites branches. Lorsque l'on broie ces résidus, on les nomme bois raméal fragmenté, qui s'appelle BRF en général.

Ces copeaux sont très riches et ont un potentiel très grand pour restructurer les sols appauvris ou détruits par diverses activités.

1270 Les BRF agissent notamment sur l'apport d'éléments nutritifs, l'activation de l'activité microbienne et favorise la formation d'agrégats. C'est un apport fertilisant qui a une incidence positive sur plusieurs années.

1275 J'incite le promoteur à prendre en considération.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 14, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Le promoteur devrait...")

FIN DE LA LECTURE (Page 14, dernier paragraphe, dernière ligne, "... sur le sol.")

1280

Le promoteur pourrait même produire des composts industriels et l'offrir aux résidents avoisinants le parc éolien. Ça pourrait être une mesure d'atténuation aussi.

1285

En guise de conclusion, concernant les impacts sur le milieu physique, je crois qu'ils sont passablement acceptables.

1290

Plusieurs activités humaines dans la région ont présentement beaucoup plus d'impacts que ce projet. Cependant, je déplore le manque d'information contenue dans l'étude d'impact concernant le milieu physique.

Même si on y présente une bonne description du milieu, les impacts anticipés sont négligés, voire camouflés.

1295

Les mesures proposées ne sont pas suffisantes, et je crois que le promoteur devrait illustrer et expliquer de nouvelles mesures applicables directement à certaines composantes de son projet.

1300

Pour terminer sur une note plus personnelle, ce qui est drôle, c'est que l'entreprise Éoliennes de L'Érable serait pour moi une bonne opportunité d'emploi, un emploi permanent.

De nombreuses mesures d'atténuation sur l'environnement seraient envisageables par l'emploi de techniques agroforestières.

1305

Cependant, je n'ai pas encore entendu parler le promoteur annoncer un tel besoin, et de toute façon, ce projet m'affecte négativement au niveau personnel et va à l'encontre de mes valeurs et mon éthique professionnelle.

L'emploi, l'argument sur lequel les élus politiques fondent leur opinion, je le refuse.

1310

Donc je terminerais par une citation de René Lévesque: le Québec n'est pas à vendre, le Québec n'est pas à louer, le Québec n'est pas à piller.

Alors sur ce, je vous remercie de votre attention.

1315

Je m'excuse d'avoir sorti un peu du cadre de mon mémoire, puis ça me ferait plaisir de répondre à vos questions.

PAR LE PRÉSIDENT:

1320 Je vous remercie.

Je vais vous parler un petit peu aussi en tant que, j'ai passé environ la moitié de ma carrière aussi comme consultant, j'ai fait à plusieurs occasions des demandes de certificats d'autorisation, ce que je dirais là-dedans, c'est concernant les travaux. Beaucoup de ces aspects-là sont abordés au niveau des demandes de certificats en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement lorsque, bien entendu, le projet est autorisé. C'est en vertu de la procédure ou, si c'est des plus petits projets, bien à ce moment-là, c'est directement le consultant avec le promoteur qui fait une demande de certificat d'autorisation.

1330 Il y a différentes directives au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui sont applicables, notamment lorsqu'on est à proximité de cours d'eau ou des bandes riveraines.

Et en plus, bien, il y a les schémas d'aménagement qui interdisent des activités dans la bande riveraine.

Mais parallèlement à ça, ce qui est ressorti aussi, parce que l'entente, hier, il a été question d'une fameuse entente qui existe entre Hydro-Québec et l'UPA et les producteurs forestiers, il y a eu des discussions, ce qui nous a été expliqué, à partir de cette entente-là pour qu'elle soit adaptée au projet éolien.

À l'intérieur de ce type d'entente là, il y a des questions justement pour la remise en état des sols. C'est important de le mentionner.

1345 J'ai pas eu le temps d'aller vérifier dans l'étude d'impact quelles étaient les mentions exactement des différents documents qui existent ou des orientations, mais vous avez mentionné qu'il y avait le RNI qui s'applique en milieu forestier public...

PAR M. PIERRE-LUC GARDNER-NADEAU:

1350 Bien, le RNI est obligatoire dans le domaine public.

PAR LE PRÉSIDENT:

1355 Dans le milieu forestier public. Là, on est en milieu privé; bien entendu, on peut s'inspirer effectivement des règles du RNI. Je l'ai déjà d'ailleurs fait moi-même.

Mais ce qui est important de mentionner, c'est que différents outils sont liés à la remise en état des sols forestiers et agricoles en vertu d'une entente qui existe depuis plusieurs années entre Hydro-Québec et l'UPA, par exemple, et les producteurs forestiers.

Et à l'intérieur de cela, il y a des prescriptions. Donc je pense que c'est important de le mentionner.

1365 Bien entendu, comme je vous dis, là, j'ai pas pu aller revoir dans l'étude d'impact si on faisait mention de ces différents outils là, mais il existe des outils de gestion pour minimiser ces questions-là et aussi, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est aussi très vigilant depuis plusieurs années sur l'aménagement des fossés.

1370 On a pu voir d'ailleurs, ceux qui empruntent la route 175, 73-175 qui relie Québec au Saguenay par exemple, parce que c'est un milieu très très accidenté, où on voit beaucoup d'aménagements et d'enrochements et de redressements de cours d'eau, revégétalisation.

1375 Donc il y a eu des préoccupations beaucoup plus poussées du ministère depuis un certain nombre d'années, pour s'assurer que ce genre d'intervention là ne cause pas de problèmes indus.

Alors comme je vous dis, je suis pas allé retourner vérifier dans l'étude d'impact si ces mentions-là étaient là. Mais je vous remercie...

1380 **PAR M. PIERRE-LUC GARDNER-NADEAU:**

Mais si je peux me permettre, monsieur le Président, c'est que moi, j'ai essayé de trouver ces informations-là dans l'étude d'impact, j'en ai trouvé très peu, à part les normes du RNI.

1385 Puis je déplore aussi les impacts qui ont été anticipés par l'étude d'impact, que je crois qui sont, pas inexistantes, mais on les atténue, puis on les cache un petit peu.

Donc c'est là-dessus que je voulais faire cette présentation.

1390 Puis comme vous dites, c'est sûr qu'une fois que le projet est démarré, peut-être qu'à ce moment-là, ils peuvent faire des projets de conservation plus précis. Mais je trouve ça dommage qu'on ne l'ait pas mentionné dans l'étude d'impact.

PAR LE PRÉSIDENT:

1395 Très bien, je vous remercie.

PAR M. PIERRE-LUC GARDNER-NADEAU:

1400 Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

1405 Alors il est quatorze heures cinquante (14 h 50), nous allons faire une pause de quinze
(15) minutes.

1410 SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1415

**REPRISE DE LA SÉANCE
PRODUCTION COCAGNE
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ MAISON DE L'AVENIR**

PAR LE PRÉSIDENT:

1420

Nous allons appeler Production Cocagne inc. et la Coopérative de Solidarité Maison de l'avenir, messieurs Jean Gagné et Serge Gagné à s'avancer.

Bonjour messieurs.

PAR M. SERGE GAGNÉ:

1425

Pour débiter, on va faire une petite présentation qui dure quatre (4) minutes, puis après ça, on va enchaîner avec le résumé de notre mémoire que nous avons déposé à la Commission.

PRÉSENTATION D'UN FILM

1430

PAR M. SERGE GAGNÉ:

1435

Bon, nous avons cru bon de faire ce petit préambule, parce que nous croyons que cet expert en perception poétique de nos réalités qui nous a parlé du vent, cette ressource nôtre qui provoque l'envie et la convoitise et soulève des tornades de questionnements et d'affirmations, cet essai cinématographique, c'est aussi le symbole de toutes ces compétences tenues sous silence pour nous imposer l'inacceptable.

1440

Donc maintenant, essayons de commencer! Le titre de notre texte, ça s'appelle "Pour libérer le vent". C'est un projet de mémoire que nous avons soumis en forme de réflexion qui s'inspire beaucoup de la mantra. Donc on a radoté beaucoup là-dedans.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "En 2009...")

1445

FIN DE LA LECTURE (Page 1, section Financiarisation, dernière ligne, "... l'argent noir?")

PAR M. JEAN GAGNÉ:

1450

Moi, c'est Jean Gagné, cinéaste, j'ai découvert la région en 1983 à Sainte-Hélène-de-Chester et voilà.

Nous sommes ici, des Saguenéens en exil, mais dans un pays à reconquérir, une partie du pays à reconquérir.

1455

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, section "L'hydraulique au 20^e siècle...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... au juste prix.")

PAR M. SERGE GAGNÉ:

1460 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Qu'en est-il de l'éolien...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4^e paragraphe, 4^e ligne, "... l'hydroélectricité...")

On pourrait parler aussi du nucléaire.

1465 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 5^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Ces nouveaux ensembles...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 5^e paragraphe, dernière ligne, "... des régions ciblées.")

1470 **PAR M. JEAN GAGNÉ:**

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 6^e paragraphe, 1^{re} ligne, "En 1941...")

1475 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, section Rappel historique 1, dernière ligne, "... dans son décor.")**

"Cette immortelle partie du Saguenay qui fut dans ses ineffables méandres détournée et qui, sur son passage alors, vomissait la vie, et mon âme l'ayant suivi fut toute surprise en reprenant mon pauvre corps, elle fit jaillir l'eau de mon être et messieurs yeux n'étaient que des sources et personne pour venir à la rescousse.

Toute la beauté du Saguenay était en délire, et pas un seul de ses fils pour la décrire."

Georges Larouche dans L'Ébauche d'un cri.

1485 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 4^e paragraphe, "En 2009...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 7, dernier paragraphe, dernière ligne, "... de la volonté populaire.")

1490 Pour terminer, posons la question! Un référendum, instrument démocratique, peut-il redonner de la démocratie à un projet d'implantation industrielle éolien qui en est l'antithèse?

PAR M. SERGE GAGNÉ:

1495 Merci beaucoup. Je voulais juste faire un petit ajout! On est des cinéastes, on va se prétendre aussi des experts, parce que de 2003 à 2006, on a fait un film sur l'hydroélectrification

du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Et c'est pour ça que toute notre référence à cette réalité qui nous a frappés durement étaye en substance notre mémoire, pour faire un parallèle.

1500

On trouvait ça important, considérant que le travail qu'on avait fait, ça nous avait amenés à interroger un début de siècle antérieur, le 20^e siècle, et s'apercevant qu'en ce début de millénaire, de siècle, on fait, à mon avis, les mêmes erreurs par rapport aux ressources naturelles, les ressources qui sont les nôtres.

1505

Donc c'est pour ça qu'on a voulu faire ça. Et dans notre mémoire, bien, on a un peu plus élaboré.

Donc c'était notre présentation, je vous remercie de nous avoir écoutés.

1510

PAR LE PRÉSIDENT:

Messieurs, nous vous remercions pour votre témoignage.

1515

CHRISTIAN TANGUAY

PAR LE PRÉSIDENT:

1520

Nous allons maintenant inviter monsieur Christian Tanguay.

Bonjour monsieur.

1525

PAR M. CHRISTIAN TANGUAY:

Bonjour. Bonjour madame. Moi, je suis qu'un petit fermier parmi tant d'autres!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Je demeure...")

1530

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3^e paragraphe, 6^e ligne, "... infra...")

Ça, je m'en sacre, on parle de son!

1535

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3^e paragraphe, 6^e ligne, "... d'un bruit...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3^e paragraphe, 9^e ligne, "... de sommeil.")

Je vis là aussi!

1540

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3^e paragraphe, 9^e ligne, "Dernier aspect...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, dernière ligne, "... merci.")

1545 **PAR LE PRÉSIDENT:**

S'il vous plaît, je demande votre coopération pour éviter des manifestations. Alors merci monsieur Tanguay pour votre présentation.

1550

097,3

PAR LE PRÉSIDENT:

1555

Je vais maintenant inviter madame Annie Labbé du FM 097,3.

PAR Mme ANNIE LABBÉ:

1560

Bonjour monsieur, bonjour madame.

Je vais faire un résumé, je vais sortir seulement les points principaux du mémoire.

1565

Nous avons reçu une lettre du promoteur le 19 novembre, et c'est à cette lettre-là qui nous allons y répondre.

1570

À la lecture du document envoyé le 19 novembre par YRH, c'est une firme d'ingénieurs que le promoteur avait engagée, et suite à la recommandation de notre ingénieur François Gauthier, nous demandons au promoteur de suivre une règle, celle de la prudence.

1575

Nous voulons faire référence à une décision du BAPE dans le rapport 233 pour le développement dans la MRC de Matane.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Le parc éolien...")

1580

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... d'antennes.")

J'aimerais revenir sur un autre point de la lettre. En résumé, je relirai pas toute la lettre, mais en résumé, ce que je peux soulever, c'est que le promoteur, avant de donner son rapport en

1585 juin – non, attendez – en avril 2007, c'est en juillet 2007, il se basait sur une étude concernant les émetteurs radio qui avait été faite par une société en octobre 2006.

1590 Je me réfère toujours à un document qui a été soulevé, qui est un document de référence fait par RABC/CanWEA. Ce document a été publié en avril 2007, sauf que le promoteur, lui, a sorti le document en juillet 2007, mais se réfère à 2006.

1595 Ce que j'essaie de soulever comme point, c'est qu'il y a eu des documents de référence qui ont été apportés depuis 2006, et le promoteur s'est tout le temps maintenu à un projet de référence de 2006.

1600 Donc ce que le promoteur spécifie, c'est qu'en juillet 2006, lors de son avis de projet, son document de référence fut les lignes directrices d'Industrie Canada, malgré le document RABC qui a été publié en avril 2007.

1605 Lui a déposé en 2007, en juillet 2007, le document de référence était en avril 2007, donc je rappelle au promoteur que ce document fut mis de l'avant en collaboration avec l'Association canadienne de l'énergie éolienne.

1610 Lors du dépôt en avril 2009, le rapport et l'annexe P2, le rapport d'identification des systèmes de télécommunication par YRH Hamel, nous aurions pu avoir une mise à jour des zones d'exclusion d'un kilomètre (1 km) si la référence première est Industrie Canada. Nous aurions dû avoir une zone d'exclusion de deux kilomètres (2 km).

1615 Il se base, le promoteur se base sur deux (2) aspects. Il nous dit dans la lettre qu'Industrie Canada ne devrait pas faire de référence à ce document-là, mais il s'en sert tout de même.

1620 Et par la suite, il dit qu'il fait référence à d'autres documents, mais je vous dirais, c'est pas conforme, c'est pas clair, la direction qu'il veut prendre.

1625 Il prend la zone d'exclusion selon sa bonne volonté et non selon des lignes directrices qui ont été émises par une Association canadienne de l'énergie éolienne.

Le deuxième point!

1620 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Pour ce qui est de l'impact...")**

1625 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, dernière ligne, "... le docteur Sengupta...")**

C'est la seule étude qui a été faite, les éoliennes et l'impact des stations FM.

Sauf que ce que je dois spécifier, c'est que cette étude-là remonte à 1980, donc il y a aucune autre étude qui a été faite.

1630 Et dans le scénario, en 1980, c'était un parc éolien qui était beaucoup plus restreint. Les hauteurs des éoliennes étaient deux (2) fois plus petites que le présent projet. L'émetteur est beaucoup plus haut, les éoliennes sont beaucoup plus hautes, deux (2) fois plus hautes, les cinquante (50) éoliennes dans ce parc-là.

1635 Donc cette étude-là, on peut difficilement en faire référence pour savoir l'impact qu'une éolienne peut avoir sur une station radio.

1640 Il fait référence aussi dans cette lettre à un projet qui vient d'être mis en branle, qui est un projet à Kingston en Ontario, sauf qu'aucune compagnie, aucun projet, aucune référence n'est mise dans la lettre qu'il nous a fait parvenir.

1645 Je sais que probablement que les règlements municipaux et les règlements de la province de l'Ontario sont très différents de ce qui se passe au Québec, donc je trouve ça difficile de me référer à ce document-là pour me dire que les éoliennes près des stations d'émetteur FM sont pas dommageables. Je connais pas ce projet-là et il nous le lance dans la lettre, mais il n'en fait pas référence.

1650 Donc il nous dit pas quelle est la distance entre les éoliennes et l'émetteur; il nous dit pas si les éoliennes sont plus hautes que l'émetteur, il ne fait aucune référence.

1655 Ce que j'aimerais rajouter aussi, puis qui a été nullement mentionné dans aucun rapport qui a été fait par le promoteur, c'est que sur notre antenne, notre tour, nous avons un système d'urgence pompier. Et ce système d'urgence pompier là, dans le rapport encore du RABC et de l'Association canadienne de l'énergie éolienne, le rayon de cette zone d'exclusion devrait être d'un kilomètre (1 km).

1660 Nous encore, comme je spécifie, on a quatre (4) éoliennes qui ne sont pas – qui sont près, il y en a quatre (4), il y en a deux (2) à moins d'un kilomètre (1 km), donc pourraient avoir un impact sur le système d'urgence pompier. C'est à voir.

Comme je vous dis, il y a aucune étude qui fait référence à ce système d'urgence pompier.

1665 On aimerait aussi que le promoteur, je le redemande, fasse une étude d'impact détaillée, et j'ai repris les points que Radio-Canada remet à tout promoteur éolien. Vous la trouvez à la dernière page. Ce qui est spécifié, c'est qu'il incombe au promoteur d'un projet éolien de protéger les services de radiodiffusion en place avant la mise en œuvre de son projet énergétique.

1670 Et il soulève que des études d'impact doivent être faites, ce qui n'a pas été fait.

Il y a des références, mais il n'y a aucune étude d'impact qui a été faite sur le projet des Éoliennes de L'Érable. Et chaque projet est différent, parce que les éoliennes ne sont pas situées aussi proches ou aussi loin, et les émetteurs sont différents.

1675

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, "De plus...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "... de la réception.")

1680

Ça, c'est certain, si le projet passe.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "Il est important...")

1685

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, dernière ligne, "... soient repositionnés...")

Je m'excuse, je sais que c'est très technique, c'est pour ça que je voulais juste soulever des points.

1690

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, je vous remercie.

PAR Mme ANNIE LABBÉ:

1695

Parce que je perds les gens, mais je tenais quand même à déposer.

PAR LE PRÉSIDENT:

1700

On comprend votre préoccupation bien entendu, pour ce qui est de la qualité de la transmission FM.

D'après vous, ce que j'en comprends, bon, vous, votre licence d'exploitation est régie par le CRTC, donc un organisme fédéral.

1705

PAR Mme ANNIE LABBÉ:

Oui.

1710

PAR LE PRÉSIDENT:

Le CRTC, est-ce qu'il surveille ce genre d'affaire là?

PAR Mme ANNIE LABBÉ:

1715 Non. Parce que le CRTC, c'est un organisme de réglementation, mais les ondes, pas de ce qui se passe, environnement, là.

1720 Il y aurait Industrie Canada, sauf que ce que j'en sais par mon ingénieur, parce que cet ingénieur-là a travaillé sur le projet, il y a un projet de référence que je tends à soulever qui est le projet RABC, qui a été fait en collaboration avec Radio-Canada et l'Association canadienne de l'énergie éolienne du Canada, et ce document de référence là qui est toujours soulevé dans tous les projets éoliens, quand il y a une station de radio ou quand il y a une télévision ou quand il y a une station AM ou FM, et la majorité des projets au Québec, ce document de référence là a été maintenu ou a été regardé. Vous regarderez dans tout, sauf ici.

1725

PAR LE PRÉSIDENT:

J'ai pris connaissance de la note.

1730 La lettre du 19 novembre que le promoteur vous a envoyée, est-ce que c'est possible que vous la déposiez à la Commission?

PAR Mme ANNIE LABBÉ:

1735 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1740 Vous pourriez nous l'envoyer à l'attention de madame Boutin. On va l'avoir complet.

Parce que le promoteur a produit une note à notre attention à la suite de la première partie d'audience publique, juste pour voir si ça dit substantiellement la même chose.

1745 Je veux aussi préciser, dans vos préoccupations, vous faites des demandes. Bien entendu, c'est important de mentionner que la Commission n'a pas le pouvoir de demander des études, mais la ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a, elle, ce pouvoir-là, si elle le juge opportun, bien entendu.

1750 Nous, on va regarder ces questions-là. Les options que je peux envisager, bien, c'est de sensibiliser le ministère à vos préoccupations.

Bien entendu, c'est probablement la meilleure chose à faire à ce stade-ci, ce que je peux entrevoir; bien entendu on va continuer à réfléchir à ça, surtout en prenant connaissance de la lettre du 19 novembre, et votre préoccupation.

1755

À la suite de ça, bien, le ministère, lui, dans le cadre de son analyse environnementale, peut, un, exiger de nouvelles études du promoteur, deux, peut aller consulter d'autres ministères.

1760 C'est pour ça que c'était une de mes questions, mais vous avez répondu, je me posais quel ministère, si c'était pas le CRTC, pouvait être plus spécialiste dans le domaine, vous avez mentionné Industrie Canada.

PAR Mme ANNIE LABBÉ:

1765 Industrie Canada. Il y a beaucoup d'ingénieurs de Radio-Canada qui sont consultés dans tous ces projets-là, sauf que dans ce cas-ci, il n'y a pas d'antenne de Radio-Canada, donc ils ont pas été consultés, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1770 Bien c'est ça, dans les questions, je me souviens pas avoir vu Radio-Canada avoir été consulté. En tout cas, dans les questions du ministère au promoteur, j'ai plus souvenance de ce type de questionnement là.

1775 Alors la Commission va examiner ça et peut faire des propositions à ce moment-là au ministère.

1780 En plus de ça, il faut toujours rappeler que le ministère – là, je fais allusion toujours au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – suit les travaux de la Commission aussi. Donc au moment même où on se parle, bien, ils sont en train de nous écouter, comme on dit.

1785 Donc la Commission va examiner la question pour voir la meilleure façon de présenter votre préoccupation.

PAR Mme ANNIE LABBÉ:

Parfait, merci.

1790 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors je vous remercie de votre participation.

1795

**GUY BOISVERT
MICHELINE FRENETTE**

1800

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous allons maintenant inviter monsieur Guy Boisvert et madame Micheline Frenette.

1805

Bonjour madame, bonjour monsieur.

PAR M. GUY BOISVERT:

1810

Bonjour monsieur le Président, bonjour madame la Commissaire. Mon nom est Guy Boisvert, retraité. Nous sommes résidents au village de Saint-Ferdinand depuis onze (11) ans.

Je suis un ex-bénévole du club de ski de fond, et nous sommes membres des clubs d'ornithologie et d'horticulture et de l'Association des riverains du lac William.

1815

PAR Mme MICHELINE FRENETTE:

De notre résidence, nous ne verrons pas d'éoliennes. Nous avons quand même tenu à nous impliquer dans ce dossier. Dans les rencontres entre amis, entre collègues de travail, on se demande actuellement si on peut aborder ce sujet qui devient tabou. Peut-on parler ici d'effets psychosociaux collatéraux, la question est lancée!

1820

Mon nom est Micheline Frenette, j'ai une formation de nutritionniste et je suis en voie de terminer une maîtrise en gestion et développement des organisations.

1825

PAR M. GUY BOISVERT:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Lors de la première...")

1830

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, 6^e ligne, "... notre environnement.")

Ici, après relecture, je me suis rendu compte que cette phrase-là disait pas grand-chose, j'ai donc préparé un petit aparté, si vous permettez!

1835

Depuis dix (10) ans, de nombreux citoyens ont décrié le fait que nos rues, routes et rangs servent de sentiers de pistes de course pour les véhicules hors route à longueur d'année. Je me suis impliqué intensément afin que la municipalité prenne les moyens dont elle dispose, afin de faire respecter le règlement quant à la circulation des VTT.

1840

Plusieurs rencontres ont été tenues avec les élus. Des suggestions accessibles leur ont été proposées, ils ont fait la sourde oreille.

Des lettres dénonçant la situation ont été envoyées aux journaux locaux, au ministère des Transports et à la ministre déléguée aux Transports. Une présentation de la situation a été faite auprès de madame Julie Boulet lors de la Commission parlementaire itinérante en 2005.

1845

Mais c'est une rencontre avec les officiers de la Direction de la Sûreté du Québec de la MRC de L'Érable qui semble avoir finalement fait bouger les choses.

J'y ai annoncé mon intention d'organiser un recours collectif contre la municipalité de Saint-Ferdinand, entre autres pour son absence de leadership dans ce dossier.

1850

Je ne pourrai pas passer sous silence les actes de vandalisme et d'intimidation dont nous avons été victimes.

La situation s'est aujourd'hui améliorée, mais faut-il toujours se rendre aux menaces de poursuites pour faire bouger nos élus?

1855

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 6^e ligne, "Ce projet...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... est clair.")

1860

On est loin des résultats qu'a obtenus le maire Labeaume!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "De plus...")

1865

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernière ligne, "... qui l'eut dit!")

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1870

Alors s'il vous plaît, pas de manifestation.

Alors nous vous remercions pour votre témoignage.

1875

Oui, vous voulez ajouter quelque chose?

PAR M. GUY BOISVERT:

1880

Je peux tu poser une question?

PAR LE PRÉSIDENT:

Allez-y.

1885 **PAR M. GUY BOISVERT:**

Est-ce qu'un citoyen ou des citoyens de Villeroy ont déposé un mémoire?

1890 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Madame Boutin serait à même de mieux nous renseigner, parce qu'il y a un certain nombre de mémoires non présentés qui sont déposés. Ces mémoires-là vont être mis en ligne incessamment. On en a encore reçu cette semaine.

1895 La politique du BAPE, bien entendu, c'est qu'avant tout dépôt de mémoire, on vérifie le contenu des mémoires pour s'assurer qu'il y a pas rien de diffamatoire qui est mis en ligne.

1900 Donc c'est possible, mais je n'ai pas la liste totale des mémoires. Habituellement, on construit ça à même la future annexe du rapport, puis on dit mémoire déposé, parce que seulement ce que j'ai entre les mains, c'est l'horaire des mémoires présentés.

1905 Mais si ce sont des citoyens, normalement on indique, pour les mémoires non présentés, ce qu'on fait, nous ne les rendons publics qu'à la fin de la deuxième partie de l'audience publique, donc ça veut dire que l'identité des gens n'est rendue publique qu'à la fin. C'est pour ça la nuance.

1910 Ça fait que même si je disais à madame Boutin de vous donner l'information, c'est pas dans nos politiques. Donc ça veut dire que vous pourriez le savoir dans les trois-quatre (3-4) jours suivants, prochains jours. C'est ça que je dois vous répondre.

Mais je l'ignore en ce moment, je n'ai pas la liste.

PAR LA COMMISSAIRE:

1915 On a deux cent quarante-trois (243) mémoires déposés.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors ça, ça rentrait encore pendant les présentes séances.

1920

PAR M. GUY BOISVERT:

Parce qu'ils vont avoir des méchantes surprises.

1925 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors je vous remercie.

DROIT DE RECTIFICATION
MICHEL VACHON

1930

PAR LE PRÉSIDENT:

Avant de mettre fin à la séance, monsieur Michel Vachon veut faire un droit de rectification.

1935

Bonjour monsieur Vachon.

PAR M. MICHEL VACHON:

1940

Bonjour. Alors c'est une rectification par rapport à une statistique qui a été donnée hier par Pierre Séguin, porte-parole du RDDA.

1945

En fait, concernant le district numéro 2, lors des dernières élections municipales du 1^{er} novembre 2009, ce qu'il aurait fallu dire à ce moment-là, Pierre, en fait, s'est exprimé comme en pourcentage en vote absolu, mais c'était en pourcentage qu'il a exprimé les choses, alors que dans le fond, je veux juste rectifier ce qui suit.

1950

C'est qu'aux dernières élections, dans le district numéro 2, cent quatre-vingt-sept (187) votes ont été enregistrés. Il y avait trois (3) candidats aux élections.

Et là, il faut savoir que le district numéro 2, encore une fois, c'est le district qui va recevoir les éoliennes en totalité, où le projet est prévu bien entendu, donc ce secteur-là a une importance que peut-être d'autres secteurs ont moins. Mettons ça comme ça.

1955

Donc monsieur Langlois a obtenu quatre-vingt-trois (83) votes. Madame Ruel, vingt-neuf (29), et moi qui me présentais également, soixante-quinze (75) votes, bien sûr, bien identifiés contre le projet éolien.

1960

Alors comme madame Ruel ne s'est pas prononcée ni pour ni contre le projet éolien, par contre a voulu être claire sur le fait qu'elle voulait un référendum sur le projet éolien, si on ne tenait pas compte temporairement de ces vingt-neuf (29) votes là et qu'on additionnait les quatre-vingt-trois (83) votes de monsieur Langlois et les miens, et faire une proportion ensuite, le vote contre le projet s'inscrirait à quarante-sept virgule cinq pour cent (47,5 %) dans le secteur Vianney, et le vote pour le projet, à cinquante-deux virgule cinq (52,5 %) dans le secteur Vianney pour monsieur Langlois.

1965

Alors voilà!

PAR LE PRÉSIDENT:

1970

Très bien, merci pour la précision.

1975

MOT DE LA FIN

PAR LE PRÉSIDENT:

1980

Donc après cette rectification, cela met fin à la séance de cet après-midi.

Je précise que la Commission va poursuivre ses travaux ce soir à compter de dix-neuf heures (19 h).

1985

Alors entre-temps, je vous souhaite un bon souper et je vous invite à venir nous rencontrer à dix-neuf heures (19 h).

1990

SÉANCE AJOURNÉE AU 17 DÉCEMBRE 2009 À DIX-NEUF HEURES (19 H)

1995

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

2000

DENISE PROULX
Sténotypiste officielle.